

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s: Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :
Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).

Rapport N° 20 ILOT JULES VERNE : DESAFFECTATION D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC PAR CLERMONT AUVERGNE METROPOLE AVIS DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Clermont Auvergne Métropole exerce la compétence création, aménagement et entretien de voirie depuis le 1^{et} janvier 2017.

A ce titre, il lui appartient de procéder aux désaffectations de l'usage public en préalable à tout déclassement du domaine public.

En application de l'article L 5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Ville de Clermont Ferrand est sollicitée pour donner un avis concernant les désaffectations d'emprises situées sur son territoire.

Dans le cadre de la requalification de l'îlot Jules Verne appartenant pour majeure partie à la Métropole (ancien centre routier du Brézet), deux emprises d'environ 30 m² et 929 m² à prendre dans le domaine public communal telles que matérialisées approximativement au plan ci-joint, et qui seront à parfaire ou à diminuer au vu d'un document d'arpentage à établir par un géomètre expert, ont fait l'objet d'un dispositif de barriérage et de fermeture et doivent donc être déclassées compte tenu de leur désaffectation de fait. Ces emprises se situent à l'angle du boulevard Saint-Jean et de la rue Jules Verne (environ 30 m²), et rue et impasse Képler (environ 929 m²).

Ces emprises pourront ensuite être désaffectées formellement par la Métropole puis déclassées et cédées par la Ville à la Métropole.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de bien vouloir :

- donner un avis favorable à la désaffectation par Clermont Auvergne Métropole de deux emprises à prendre dans le domaine public communal, à l'angle du boulevard Saint-Jean et de la rue Jules Verne (environ 30 m²), et rue et impasse Képler (environ 929 m²) ;
- autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous actes et documents permettant la mise en oeuvre de la présente délibération.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

- 7 OCT. 2020

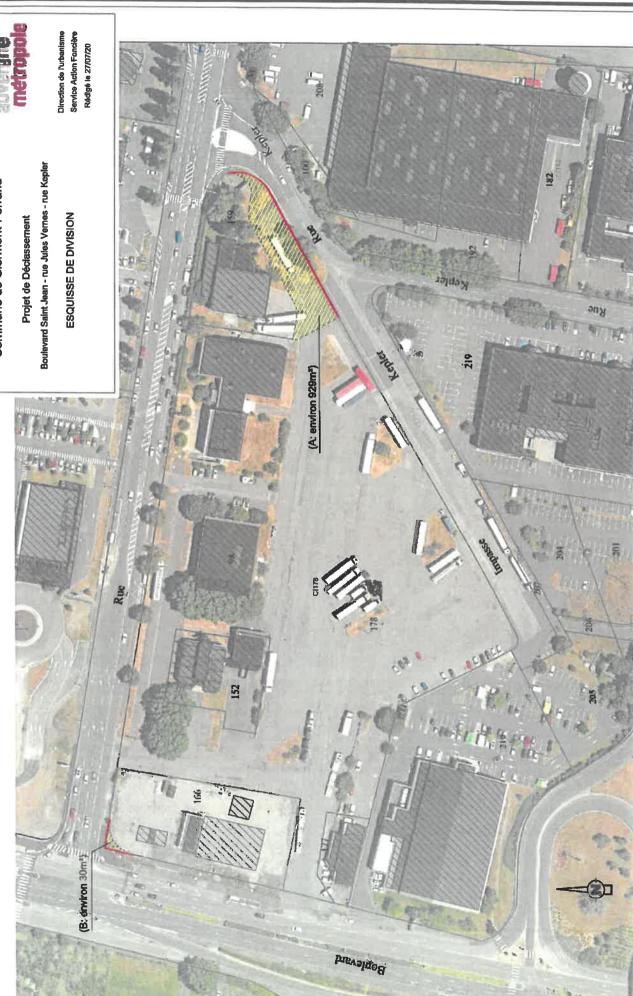
Fait à Clermont-Ferrand, le

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint à la Planification et Politique

Foncière

Jean-Christophe CERVANTES



Commune de Clermont-Ferrand